



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION ENTRE LA VILLE DE
VINCENNES ET MADAME CLAUDIA GUTIERREZ
DAVILA POUR L'ORGANISATION D'UN ATELIER
DE REFLEXOLOGIE PLANTAIRE**

**DÉCISION N° DM-23-077
EN DATE DU 07 FEVRIER 2023**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté N°A-20-485 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Céline MARTIN en tant qu'adjointe au maire chargée de la petite enfance et des seniors

CONSIDÉRANT la proposition de Madame Claudia Gutteriez Davila, Réflexologue, domiciliée 15 rue Maison Dieu 75 014 PARIS, d'organiser, à titre gratuit, un atelier de « réflexologie plantaire » le mercredi 15 février 2023 de 10h à 12h à destination des seniors dans le cadre de « la semaine Zen » ;

D É C I D E

DE SIGNER une convention avec Madame Claudia Gutteriez Davila pour l'organisation, à titre gratuit, d'un atelier de « réflexologie plantaire » le mercredi 15 février 2023 de 10h à 12h à destination des seniors dans le cadre de « la semaine Zen »

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la petite enfance et
des seniors,

Signé

Céline MARTIN